

# Économie créative Suisse

## Relevé de données structurelles et répercussions de la crise du corona du printemps 2020 sur les PME de l'économie créative en Suisse

Groupe d'intérêt Économie créative  
p.p. autres acteurs et associations

- Martina Unternaehrer, formforum
- Dominic Sturm, Swiss Design Association
- Matthias Sala, Swiss Game Developers Association
- Regula Cajacob, SGD Swiss Graphic Designers
- Peter Kurath, Verband Kreativwirtschaft Schweiz

Document de travail, état au 28.4.2020

# Importance de l'économie créative en Suisse

**483 000** créatifs

**71 000** entreprises créatives

**69 milliards**

de chiffre d'affaires

**22 milliards**

de création de valeur

**4 %** valeur ajoutée brute

Source : kreativwirtschaft.ch

- L'économie créative joue un rôle décisif dans le développement de produits et de prestations attrayants.
- Elle occupe une place centrale dans l'amélioration des processus commerciaux tout en étant l'un des moteurs de l'innovation dans d'autres branches aussi et dans le secteur de la technologie et des services. La créativité doit être reconnue comme un potentiel pour l'économie.
- La liberté de penser est essentielle pour l'économie créative, face aux institutions d'encouragement aussi. La « suissitude » n'est pas exportable.

# Enquête sur l'économie créative

- L'enquête a été effectuée du 30 mars au 15 avril 2020 en ligne.
- 16 associations, institutions et services cantonaux ont diffusé et publié cette enquête au sein de leurs réseaux.
- Taille de l'échantillon du sondage : 652 participantes et participants dont 476 ont répondu à l'enquête en allemand et 176 en français.

L'enquête complète peut être consultée sous les adresses suivantes :

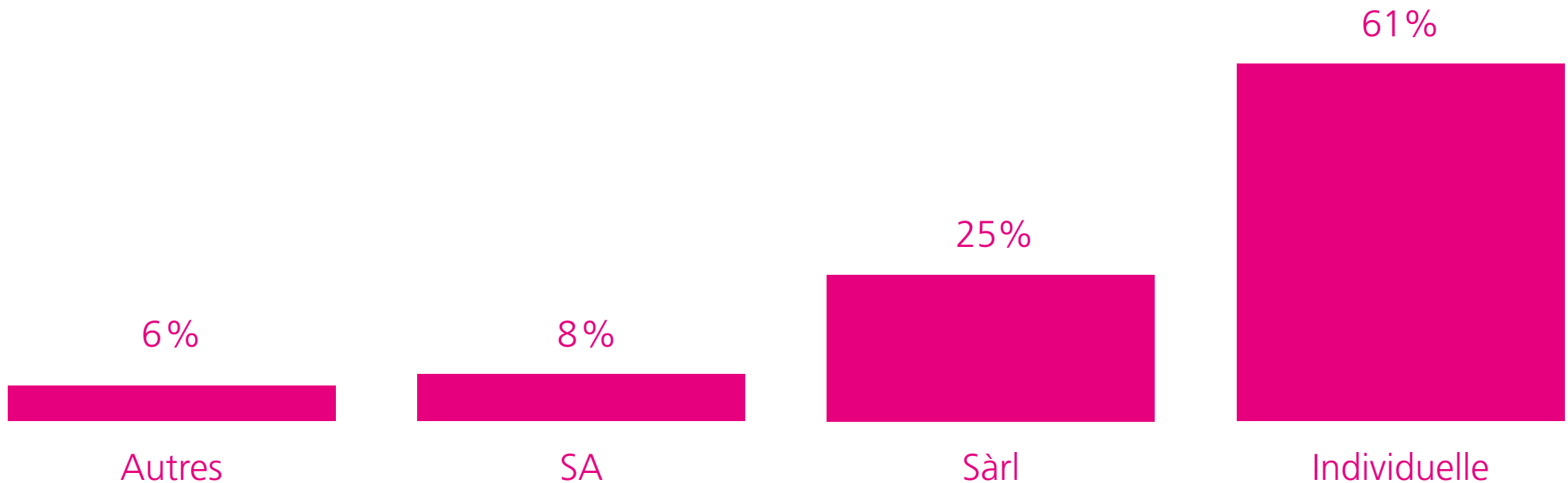
**Français :** <https://formforum.wufoo.com/forms/q1800icj0w2olrh/>

**Allemand :** <https://formforum.wufoo.com/forms/qwsu9ck1lxl95n/>



# Composition de l'échantillon

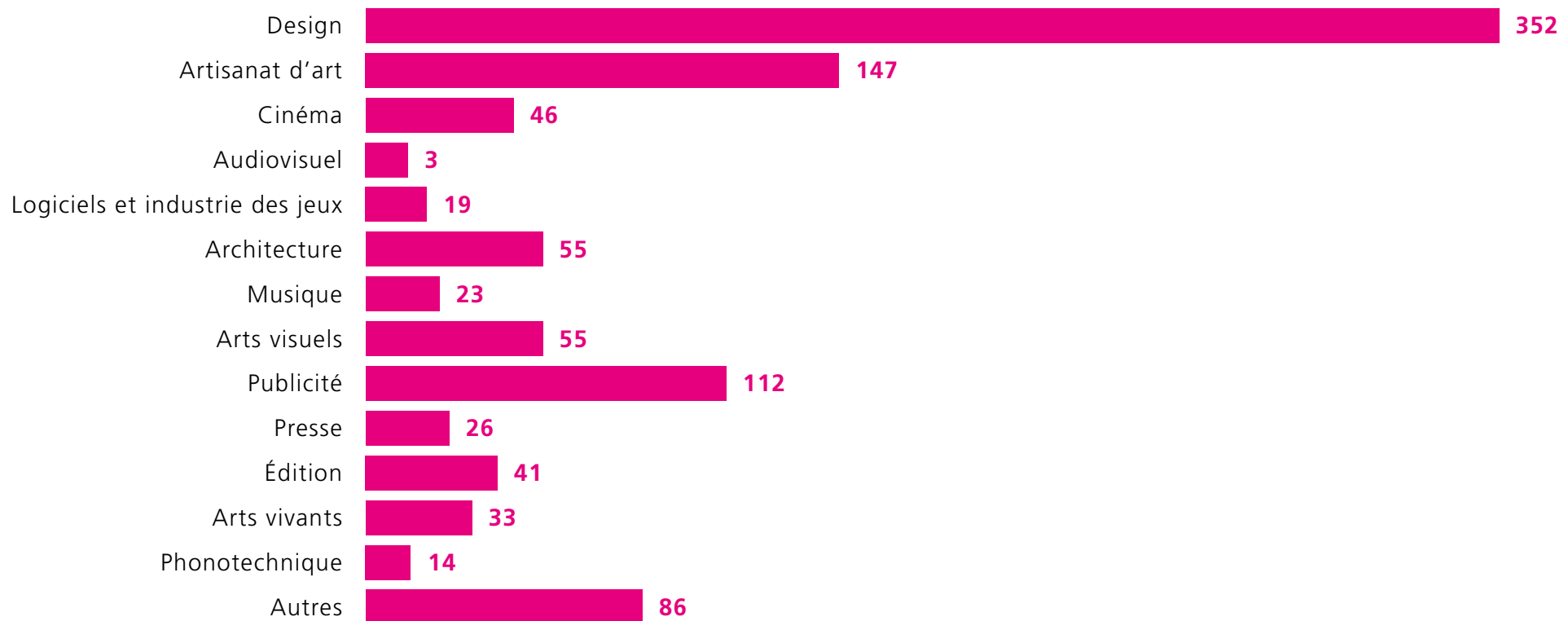
## Forme juridique de l'entreprise



Près de 60 pour cent des entreprises représentées sont **des entreprises individuelles** sans employés. En période de crise, leur responsabilité s'étend sans réserve à leur patrimoine personnel.

# Composition de l'échantillon

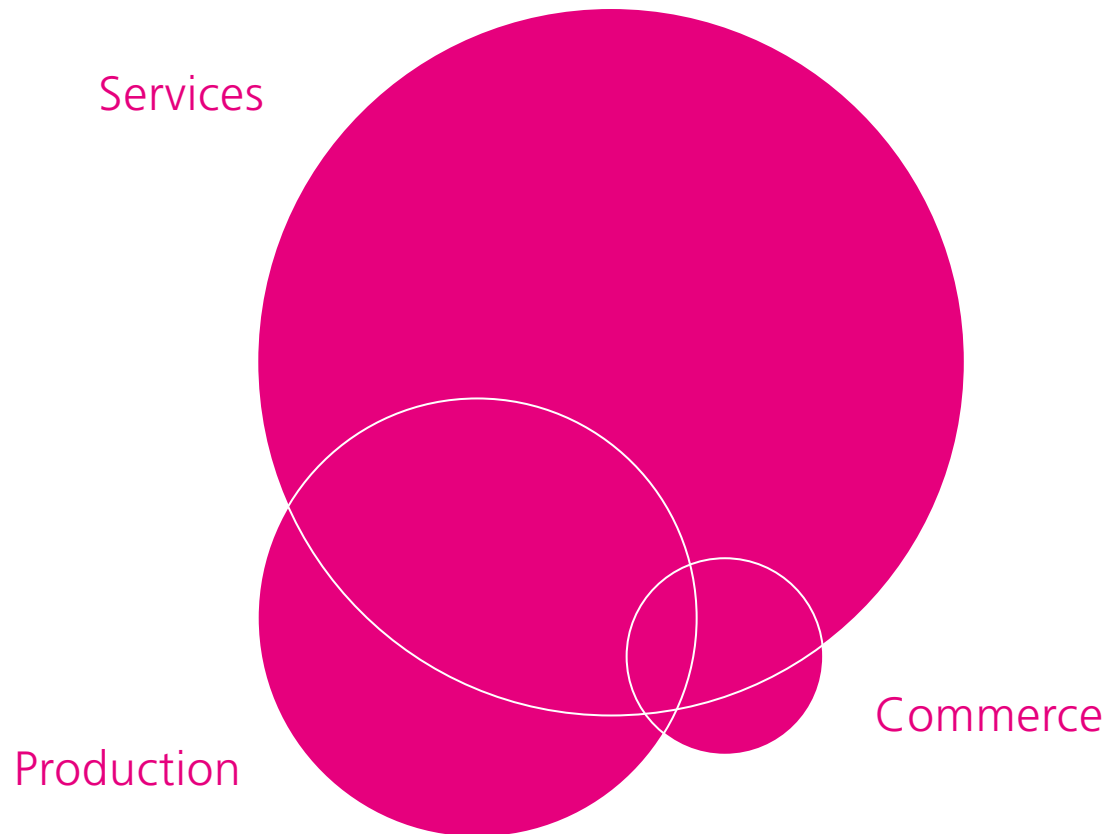
## Économie créative – Mentions multiples



Tous les domaines créatifs sont représentés dans l'échantillon, mais trois plus spécialement : **Design** (352 participants), **Artisanat d'art** (147 participants) et **Publicité** (112 participants).

# Composition de l'échantillon

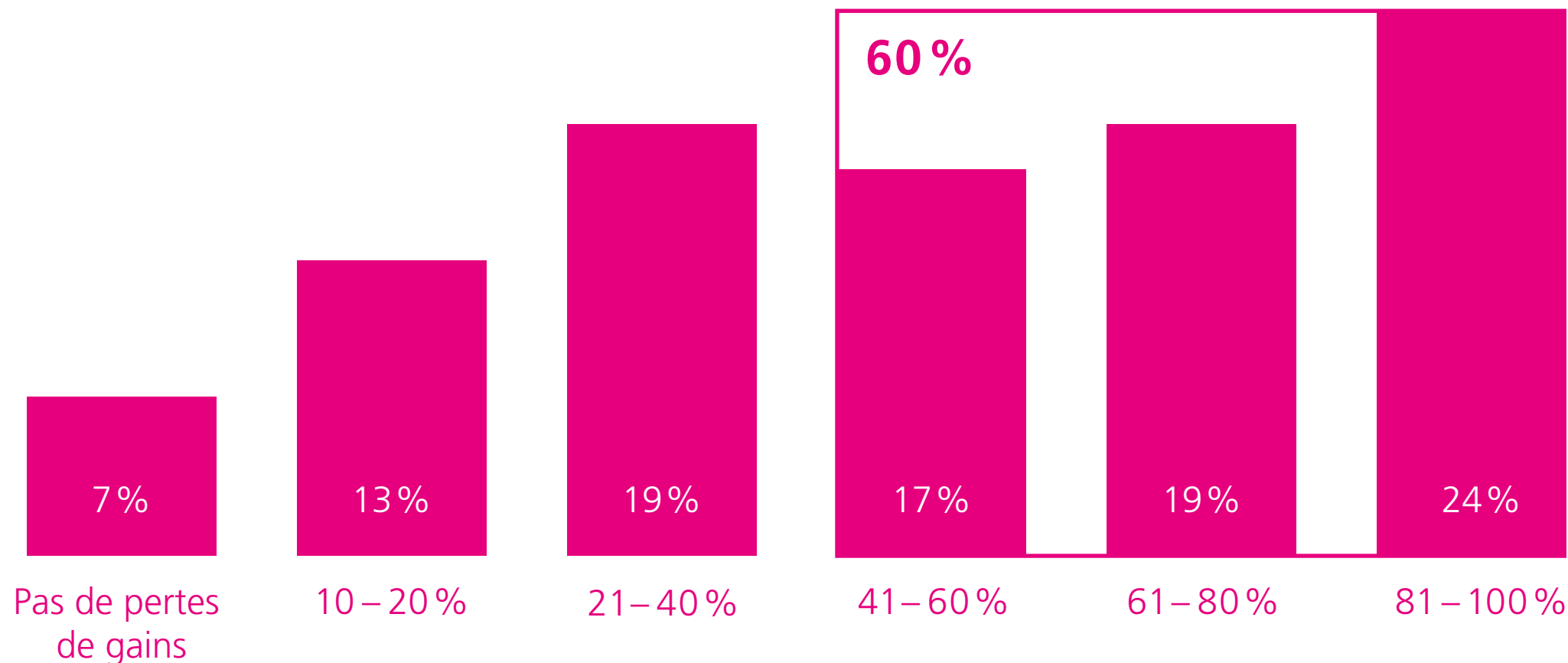
## Segment



Les entreprises créatives sont surtout actives dans le **secteur des services**.

# Situation économique des entreprises

## Pertes de gains immédiates escomptées fin avril 2020



# Situation économique des entreprises

- Plus de 60 % des entreprises interrogées s'attendent, à court terme, à subir de **fortes pertes de gains d'au moins 40 %** et plus d'ici à fin avril.
- Ces pertes de gain immédiates résultent de la fermeture des magasins et ateliers ainsi que de l'ajournement des grands salons de vente (BtoC et BtoB, p. ex. Salone del Mobile, BEA Bern, etc.)
- Comme une grande partie des entreprises sont actives dans le secteur des services, si elles ne sont pas directement affectées par les fermetures décidées par la Confédération, en revanche, elles dépendent fortement de **l'évolution de la conjoncture à venir**. À l'heure actuelle, les mandats en cours se poursuivent, mais l'acquisition de nouveaux mandats est de fait impossible et va être sérieusement retardée (p. ex. travaux graphiques ou photographiques, etc.).
- Certaines entreprises déclarent l'abandon/le report des mandats en cours. Cette perte de gain ne pourra être « rattrapée ».
- D'une manière générale, la **moralité des paiements** des partenaires commerciaux et des clients se dégrade.



# Situation économique des entreprises

Chiffre d'affaires brut 2020	Nombre d'employés	1	2-5	6-10	>10
Jusqu'à CHF 50 000	Entreprise individuelle	141	7		
	Sàrl	9	5		
	SA	1	1		
CHF 50 001 à 100 000	Entreprise individuelle	136	10		
	Sàrl	10	14		
	SA	2			
CHF 100 001 à 200 000	Entreprise individuelle	48	17	1	
	Sàrl	16	24	1	
	SA	2	3	1	
CHF 200 001 à 500 000	Entreprise individuelle	10	9		
	Sàrl	5	40	2	
	SA	2	10	2	1
CHF 500 001 à 1 000 000	Entreprise individuelle		4		
	Sàrl		15	3	2
	SA	1	6	3	1
Plus de CHF 1 000 001	Entreprise individuelle		1		
	Sàrl		5	4	8
	SA		1	3	14

# Situation économique des entreprises

- Une part substantielle des entreprises (individuelles surtout) de notre échantillon génère un chiffre d'affaires modeste.
- La **professionnalisation du secteur** doit être poursuivie. Les entreprises doivent être aidées à pénétrer le marché avec succès et à vendre leurs services de manière rentable, afin de pouvoir constituer des réserves en vue de périodes économiques difficiles et de pouvoir investir dans de nouveaux domaines d'activité.
- Il est encore impossible d'évaluer l'impact de la crise, mais nous pensons qu'elle induira une **forte contraction du marché.**

# Situation économique des entrepreneurs

Taux d'occupation dans l'entreprise individuelle	Revenu imposable 2019					
	CHF 0 à 20 000	CHF 20 001 à 40 000	CHF 40 001 à 60 000	CHF 60 001 à 80 000	CHF 80 001 à 100 000	Plus de CHF 100 000
81–100 %	18.72 %	20.04 %	19.16 %	17.84 %	10.13 %	9.47 %
61–80 %	31.88 %	26.09 %	20.29 %	11.59 %	4.35 %	1.45 %
41–60 %	46.05 %	25.00 %	9.21 %	9.21 %	0.00 %	2.63 %
21–40 %	64.71 %	20.59 %	5.88 %	2.94 %	2.94 %	0.00 %
10–20 %	56.25 %	12.50 %	18.75 %	0.00 %	6.25 %	0.00 %
0 %	25.00 %	25.00 %	25.00 %	25.00 %	0.00 %	0.00 %

- Parmi les entrepreneurs à plein temps (taux d'occupation de 81 à 100 %), 40 % disposent d'un **revenu imposable inférieur à CHF 40 000**. Nombreux sont les créatifs organisés en autoentrepreneurs ou fonctionnant en structures de projets. Ils ne sont donc rattachés à aucune entreprise et n'ont pas accès aux indemnités de chômage partiel au même titre que les employés.

# Situation économique des entrepreneurs

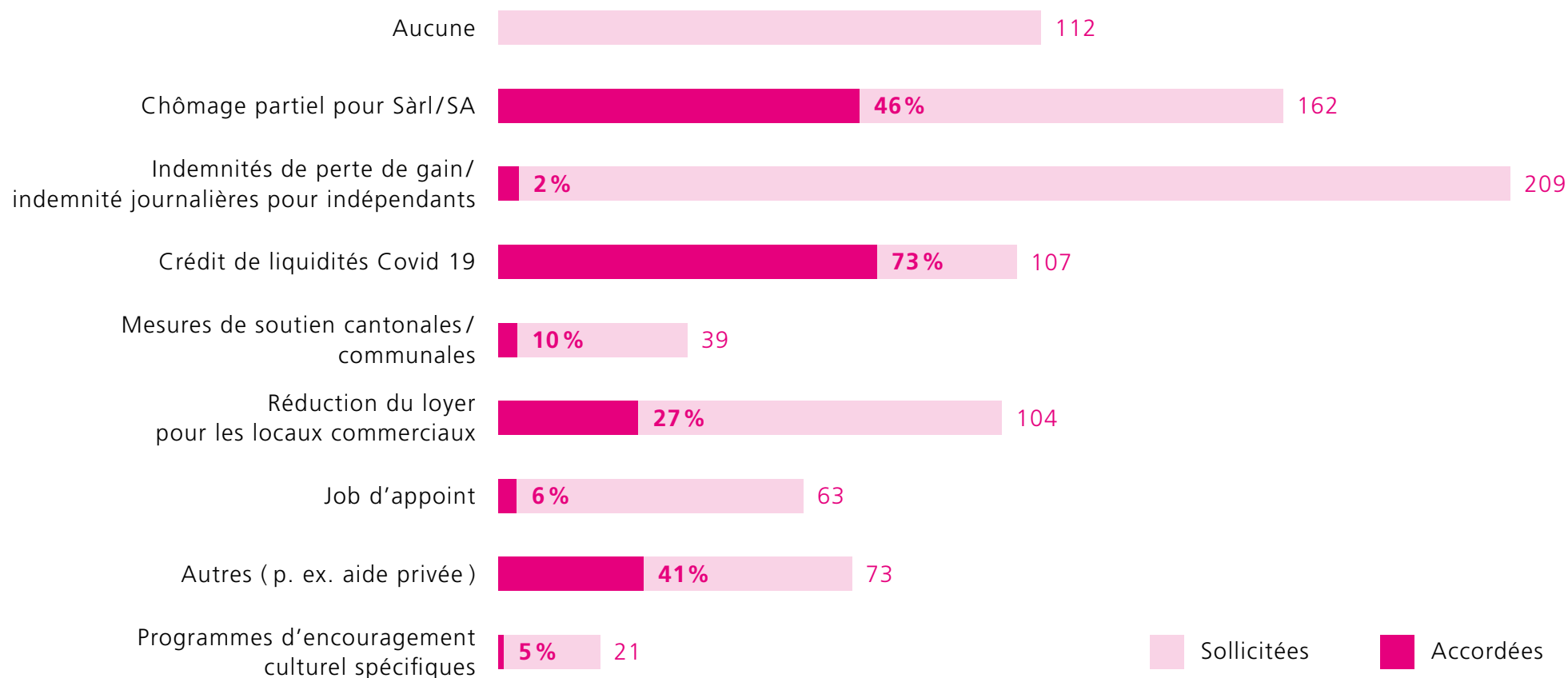
- En tant que groupe d'intérêts Économie créative, notre ambition est de **professionnaliser le secteur**. L'auto-exploitation ne peut être l'objectif d'une activité indépendante.
- Certains domaines professionnels sont particulièrement touchés par la crise (illustrateurs, graphistes, photographes, etc.) et, sur le marché, ils sont de plus souvent confrontés à la **concurrence d'offres semi-professionnelles**.
- De nombreux entrepreneurs sont en train de développer leurs activités et/ou **investissent leurs fonds libres dans leurs entreprises** plutôt que d'augmenter leurs salaires. Comme ceux-ci sont faibles, ces entrepreneurs ne peuvent pas non plus constituer **de réserves privées** et ils sont donc d'autant plus impactés par la crise.

# Situation économique des entrepreneurs

- Les indemnités auxquelles on peut prétendre au titre des APG dépendent des cotisations AVS et sont très modestes dans le cas de revenus précaires. L'indemnité de chômage partiel est particulièrement maigre pour les entreprises qui ne comptent qu'un ou deux employés. Le salaire imposable ne reflète pas les droits.
- Le groupe d'intérêts Économie créative propose de **remanier les assurances sociales pour les indépendants et les Sàrl**, afin de garantir les rentes de vieillesse et d'éviter la pauvreté dans la vieillesse. Ne devrait être sujette aux charges sociales que la composante salariale qui peut être validée en cas de crise. De plus, les prestations vieillesse devrait être versées sur la base d'un salaire minimal (p. ex. CHF 40 000/an), même si ce salaire n'est pas perçu. Il existe des concepts pour le rattachement à des assurances collectives.

# La situation à court terme de l'aide à l'économie créative

## Mesures de soutien : sollicitées et accordées



# La situation à court terme de l'aide à l'économie créative

- Près de 17 % des entreprises n'ont subi aucune perte de gain et n'ont pas sollicité d'aide.
- Près de 22 % des personnes interrogées ne savent pas où demander de l'aide. On voit ici l'importance du travail du groupe d'intérêts Économie créative. Nos membres recevront et reçoivent en permanence des informations durant la crise et savent où s'adresser.
- Seuls 27 % à peine des entreprises ont pu obtenir **une réduction de leur loyer**. On note ici de grandes disparités : du sursis de paiement ou de concessions minimales du loueur à la cession de trois mois de loyer. Un fait qui induit, sur le marché, une grossière et injuste distorsion de la concurrence.
- À court terme, l'obtention de **Crédits COVID19** a assuré les liquidités et permet aux entreprises créatives de reprendre leur souffle ; cependant, dans la situation sous examen, elle ne fera que retarder la vague de faillites. D'autres mesures sont nécessaires. À l'heure actuelle, les crédits COVID19 alimentent surtout les entreprises immobilières.

# La situation à court terme de l'aide à l'économie créative

- **Les mesures cantonales ne sont guère utilisées**, elles sont moins visibles ou elles sont comprises comme un complément aux mesures nationales existantes. En fonction des cantons, les disparités des instruments proposés sont importantes. Certains cantons, p. ex. Bâle, disposent de « mesures à fonds perdu » pour les entreprises individuelles.
- Les entreprises se sont **organisées relativement vite**, elles ont rapidement recouru aux mesures de soutien et/ou elles se sont elles-mêmes organisées autrement (job d'appoint, aide privée).
- En particulier, la part des entreprises qui solliciteront ou obtiendront les **APG/indemnités journalières** va encore augmenter. L'extension du règlement sur les allocations pour perte de gain ne fera qu'amortir les situations de détresse pour des entreprises qui ne peuvent tenir qu'un mois au maximum.
- L'état d'esprit oscille entre attentisme et optimisme. Notre secteur a déjà traversé des crises et maîtrisera également ce nouveau défi.

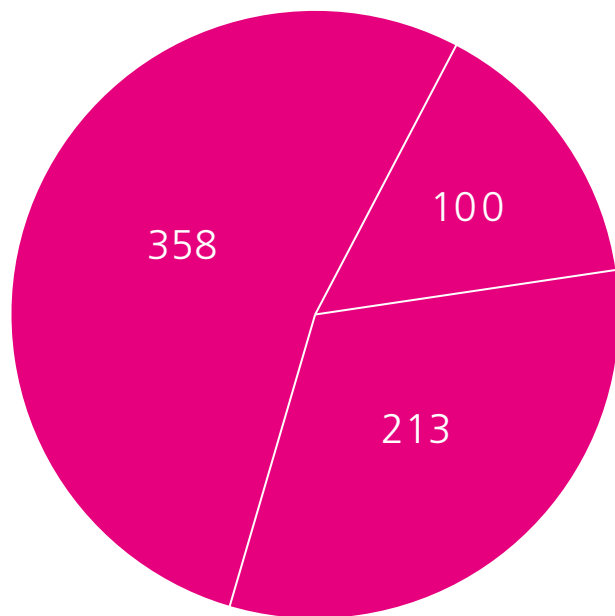


# La situation à court terme de l'aide à l'économie créative

## Capacité de résistance des entreprises

2 à 3 mois

0 à 1 mois

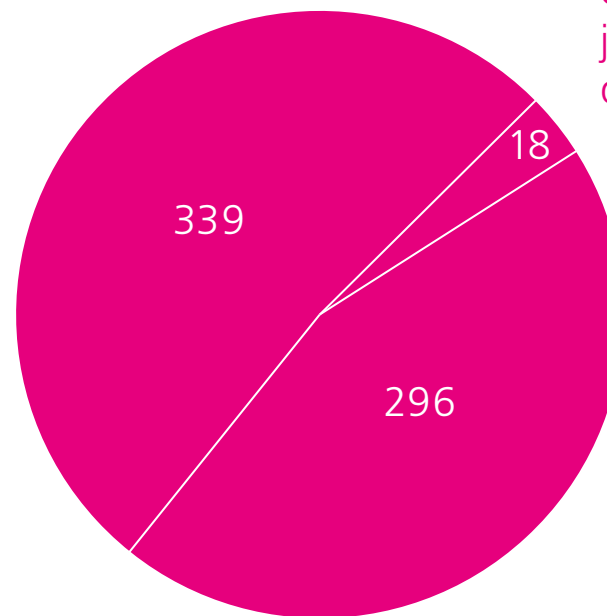


Plus de 3 mois

## État d'esprit

Incertitude et attentisme

Je ne sais pas comment m'en sortir, je suis absolument désespéré/e



Nous allons y arriver !

# Conclusions

- À court terme, les crédits COVID ont garanti les liquidités de nombreuses entreprises impactées, mais ils comportent également un risque de surendettement.
- L'incertitude la plus grande concerne les loyers. Les différences de mise en œuvre aux niveaux cantonal et communal entraînent une distorsion de la concurrence dans toute la Suisse.
- Nous craignons une chute des prix dans les secteurs des services ainsi que des retards dans les paiements et des annulations de mandats en cours. L'acquisition de nouveaux projets reste difficile jusqu'à plus ample informé.
- Une part de l'économie créative travaille dans des conditions précaires. Nous craignons une forte contraction du marché provoquée par les mesures de lutte contre le COVID19. Le secteur créatif doit absolument se professionnaliser.
- Les mesures cantonales sont peu connues dans l'économie créative ou elles sont sans effet. On observe de grandes disparités entre les différents cantons (paiements à fonds perdu, réduction de loyer, paiements directs, etc.).

# Conclusions

- La crise du corona met de nombreux emplois de l'économie créative en danger. Nous pensons que ce secteur économique, essentiel pour la force d'innovation de la Suisse, risque d'être durablement touché (spillover effect).
- Dans l'économie créative, une grande partie des entrepreneurs travaillent en indépendants ou en propriétaires d'une Sàrl avec peu d'employés : ils sont soit insuffisamment assurés soit, malgré leur statut d'employeurs, ils ne profitent pas suffisamment des paiements qu'ils effectuent dans les assurances sociales (AC, chômage partiel).

# Sortir de la crise

## Phase 1

### Commenter les instruments existants

- Indemnités de perte de gain/ chômage partiel assurent un minimum des coûts de la vie des entrepreneurs
- Les crédits Covid garantissent les liquidités à court terme

## Phase 2

### Ajustement et correction des mesures existantes

- Réduire les loyers selon la CER du Conseil national
- Définir la remise à fonds perdu des crédits COVID ( p. ex. annulation partielle de la TVA, etc. )
- Définir de manière contraignante le soutien à l'économie créative durant les diverses phases du confinement, sécuriser la planification

## Phase 3

### Amélioration des conditions cadres

- Remanier les assurances sociales
- Mettre davantage l'accent sur l'économie dans l'apprentissage/la formation
- Offrir des locaux commerciaux à l'économie créative aux niveaux cantonal/ communal, à des conditions préférentielles

# Sortir de la crise

## Prestations du GI Économie créative

- Réseautage – coordination entre les associations affiliées
- Professionnalisation du secteur
- Savoir-faire – Établir un catalogue de mesures à l'intention des créatifs
- Lobbying « Accès facilité au chômage partiel »
- Soutien du lobbying « Institution et accès aux crédits d'urgence »

# Sortir de la crise

## Le GI Économie créative se propose comme interlocuteur

- Renforcement de la production locale (patrimoine culturel immatériel et diversité des produits)
- Renforcement des services (le design comme moteur d'innovation)
- Coordination en vue de créer une assurance collective  
Économie créative
- Interlocuteur privilégié des organisations gouvernementales et non gouvernementales
- Défense des intérêts de l'économie créative afin d'assurer, à long terme, sa compétitivité